
Lisons ! Leçons de lecture et de langage à l'usage des écoles primaires et des classes préparatoires de l'enseignement secondaire. Cours élémentaire 2è degré.

Numéro d'inventaire : 1977.00111

Auteur(s) : Juste Baudrillard

Maurice Kuhn

Type de document : livre scolaire

Éditeur : Nathan (Fernand) Librairie Classique (Paris)

Mention d'édition : nouvelle édition

Imprimeur : Créte / Corbeil

Date de création : 1911

Inscriptions :

• nom d'illustrateur inscrit : Bouisset (Firmin)

Description : Reliure papier rose illustré

Mesures : hauteur : 185 mm ; largeur : 125 mm

Notes : Kuhn (M.) : Professeur au collège Chaptal Nouvelle édition revue et corrigée 200 dessins originaux Matières : Lectures et Récitations. Leçons d'orthographe et d'élocution. Éducation morale Spécimen. Volume broché. Nathan (Fernand): adresse 16 et 18 rue de condés, Paris 6è.

Mots-clés : Apprentissage du français : filières élémentaires

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : Cours élémentaire

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 256

ill.

Prix : 1 fr. 10.



J. BAUDRILLARD ET M. KUHN

“Lisons!”

COURS ÉLÉMENTAIRE

2^e degré

Lectures et Récitations
Leçons d'orthographe et d'élocution
Éducation morale

DEUX CENTS DESSINS ORIGINAUX DE
Firmin BOUISSET

PARIS

Fernand NATHAN, Éditeur

Ce volume envoyé broché
EN SPÉCIMEN
ne se vend que cartonné 1 fr. 10



Paris précédemment : 1. Lectures faciles (pour le Cours préparatoire).
2. Lisons (pour le 1^{er} degré du Cours élémentaire).

75. Les quatre fils Aimon.

Les quatre fils du duc Aimon, Alard, Guichard, Richard et Renaud, étaient en révolte contre Charlemagne ; et il avait fallu toute une armée pour les déloger du château qui leur servait de repaire, non loin de Sedan et de Mézières *, à l'endroit où est aujourd'hui le village de Château-Renaud.

Charlemagne, courroucé, dit au duc Aimon, leur père :

— « Jurez qu'en vassal fidèle vous ne donnerez à vos fils ni asile ni secours : que vous les combattrez loyalement et me les livrerez, si vous en avez le pouvoir. »



— « J'en fais le serment, » dit le duc.

Peu de temps après, le duc Aimon rencontra ses fils désarmés près d'une fontaine.

— « Hélas ! » pensa-t-il « si je les laisse, je suis parjure* envers Charles. Si je les livre, je suis le bourreau de mes enfants. »

Il se décida à les défier. Mais Renaud lui répondit :

— « Comment vous combattrions-nous ? Pouvons-nous oublier la grande règle : Qu'il fasse bien ou mal, aime toujours ton père ? »

— « Fils coupables, c'est votre faute qui me fait, malgré moi, votre ennemi. Au lieu d'être des rebelles en révolte contre Charlemagne, notre légitime seigneur, que ne devenez-vous de bons ermites *, ayant leur cellule en ces bois ? Vous y traceriez des chemins, canaliseriez des eaux, combleriez des précipices... »

Le duc Aimon n'eut garde de blesser ses enfants : mais il

tua leurs chevaux, hors Bayard, sur lequel ils montèrent tous quatre, et qui, fier de sa charge, n'en alla que plus vite.

Les quatre frères, toujours redoutables, mais toujours malheureux, vécurent sept ans dans la forêt des Ardennes, sans asile et sans pain, se contentant de la chair crue des bêtes abattues, des racines de la terre, de l'eau de la source et de l'abri des rochers. La faim, le soleil et les frimas * avaient amaigri leur corps, durci leur peau, ridé leur visage. Ils étaient velus comme des bêtes et noirs comme de l'encre.

Un jour, comme ils faisaient une longue course, Alard et Guichard se mirent à chanter pour abrégier leur chemin ; Richard les accompagnait en faisant la basse *. Les trois voix portaient très loin ; et il aurait été impossible d'entendre harpe ou violon qui eût autant de charme.

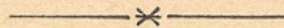
Pourtant Renaud se taisait. Alard lui dit :

— « Pourquoi, frère, ne te joins-tu pas à nous ? Ta voix est si belle et tu aimes tant à chanter ! Soyons joyeux, tant que la vie dure. Chanter, c'est oublier. Mais quoi ! je te vois pleurer, toi si gai d'habitude, même au milieu des coups de lance ! »

— « Je pense à notre mère... »

Quelques instants après, il était décidé que les quatre frères prendraient le chemin de Dourdan, où se trouvait le château du duc Aimon.

(A suivre.)



Explications. — *Sedan* et *Mézières*, villes des Ardennes, au nord-est de la France ; — *parjure*, traître, qui ne fait pas ce qu'il a juré ; — *ermite*, moine solitaire qui vit dans un *ermitage* (ou cellule) situé dans un lieu désert : les *bons ermites* travaillaient à améliorer les alentours de leur ermitage ; — les *frimas*, la gelée, l'hiver ; — *faire la basse*, chanter d'une voix basse (ou grave) pour accompagner d'autres chanteurs.

Mots difficiles (*Orthographe*). — Un repaire, Charlemagne courroucé le bourreau, les précipices, l'abri, les frimas, soyons joyeux.

Dictée préparée. — Paragraphes 2, 3, 4, 5, p. 133 : *Un jour... notre mère.*



Questions. — 1. Que fit jurer Charlemagne au duc Aimon ? — 2. Que répondit Renaud à son père quand celui-ci défia ses fils ? — 3. Comment se termina le combat ? — 4. Que devinrent les quatre frères ? — 5. Pourquoi prirent-ils le chemin du château de Dourdan ?

